

Suprême, au milieu du Champ-de-Mars... Si la Grèce, s'écriait-il, eût ses jeux Olympiques, la France se laisserait aussi ses jours sans-cultivés (23).

Dès ce moment, la religion de Robespierre était trouvée. Sa tête mit près de quatre mois à combiner ses détails; et comme, malgré l'adresse du 5 décembre, la France était sans religion, Couthon annonça, le 6 avril 1794, que le comité de Salut-Public soumettrait prochainement à la Convention un projet de fêtes décadaires en l'honneur de l'Être-Suprême (25).

Robespierre n'avait pas sur la religion d'autres idées que celles des philosophes du XVIIIe siècle, quoiqu'il affectât de les mépriser.

Retenus, non-seulement par la crainte du Parlement et de la Sorbonne, mais encore par le sentiment des populations, qu'ils n'osaient pas braver, les philosophes avaient généralement affecté de croire à l'existence de ce qu'ils nommaient un Être-Suprême et à l'immortalité de l'âme. Avec ces mots, qui étaient assez généraux et assez vagues, ils semblaient accepter au moins les points fondamentaux des croyances publiques, qui font en réservant à leur esprit la liberté de les ruiner par des hypothèses contraires. Ainsi, Voltaire faisait des poèmes pour établir l'immortalité de l'âme; et puis il établissait ailleurs que l'âme n'était qu'une faculté du cerveau, périssable comme le cerveau lui-même (26).

L'immortalité de l'âme avait paru, à Robespierre, renfermer une donnée politique dont il essaya de tirer parti. Si la vie future n'existait pas, comme un dédommagement des souffrances et comme une récompense des vertus de la vie présente, il est évident que la sagesse ordonnerait de chercher le bonheur dans les jouissances d'ici-bas. Mais il est impossible, quoi qu'on fasse, qu'il n'y ait pas, et en très grand nombre, des hommes qui souffrent en ce monde; et des dévots, c'est surtout aux pauvres, aux malheureux, aux attristés, aux délaissés, que la croyance à la vie future est nécessaire.

C'est pour cela que Robespierre affecta de voir et de signaler des aristocrates dans les abbés, parce que les jouissances de la terre pouvaient, dans une certaine mesure, leur rendre moins regrettables les félicités du ciel. L'athéisme est aristocratique, disait-il au club des Jacobins. L'idée d'un Grand-Être qui veille sur l'innocence opprimée, et qui punisse le crime triomphant, est toute populaire. Et comme l'assemblée applaudissait, Robespierre ajouta: « Si je trouvais des censeurs, ce serait parmi les riches et les coupables. J'ai été, dès le collège, un assez mauvais catholique; je n'ai été ni un ami froid, ni un défenseur infidèle de l'humanité (27). »

Ainsi, voilà le fond d'idées vagues, générales, dépourvues de sanction, que Robespierre va proposer pour base de la religion nouvelle; et quand il voudra les formuler au nom du gouvernement, il sera impossible à son esprit d'aller au-delà d'une sorte de panthéisme confus et mal défini. « Rappeler les hommes au culte pur de l'Être-Suprême, dira-t-il, ce sera porter un coup mortel au fanatisme. Toutes les fictions disparaissent devant la vérité, et toutes les folies tombent devant la raison. Sans contrainte, sans persécution, toutes les sectes doivent se enfoncer elles-mêmes dans la religion universelle de la nature (28). » Robespierre bannira de son culte les déesses faites avec des prostituées; mais il y introduira des déesses de bois et de carton, qui, pour être moins odieuses, n'en seront pas moins ridicules.

Couthon avait annoncé, en ces termes, le 6 avril 1794, les fêtes de l'Être-Suprême: « Un rapport du comité de Salut Public proposera un projet de fête décadaire, dédié à l'Être-Suprême, dont les Hébreux n'ont pas été au peuple l'idée consolante. Ce rapport fut présenté par Robespierre, le 7 mai. C'est un traité confus et lourd de mots panthéistiques, bon à débiter dans une académie de philosophes, bizarre et insensé de ce qu'il doit se résoudre en pratiques religieuses et en culte.

Le rapport de Robespierre était suivi d'un décret, remarquable surtout par trois dispositions. Par la première, « le peuple français reconnaissant l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. »

Par la seconde, des fêtes devaient être instituées, empruntant leurs noms, soit aux événements de la révolution, soit aux vertus les plus utiles à l'homme, soit aux bienfaits les plus grands de la nature.

Par la troisième, trente-sept fêtes étaient provisoirement instituées, pour être célébrées les jours de décade, et leur nom caractériserait mieux que de longs discours l'esprit de la religion de Robespierre. Ces fêtes étaient consacrées:

- 1. Primiidi... Raisin.
2. Duodi... Safran.
3. Triidi... Chatouille.
4. Quartidi... Colechique.
5. Quintidi... Cheval.
6. Sextidi... Balsamine.
7. Septidi... Carotte.
8. Octidi... Amarante.
9. Nonidi... Anaris.
10. Decadi... FÊTE DE L'ÊTRE-SUPRÊME.
11. Primiidi... Pomme de terre.
12. Duodi... Immortelle.
13. Triidi... Potiron.
14. Quartidi... Réséda.
15. Quintidi... Ane.
16. Sextidi... Belle de nuit.
17. Septidi... Citrouille.
18. Octidi... Sarrasin.
19. Nonidi... Tournesol.
20. Decadi... FÊTE DU GENRE HUMAIN.
21. Primiidi... Chanvre.
22. Duodi... Pêche.
23. Triidi... Navet.
24. Quartidi... Grenesienne.
25. Quintidi... Bœuf.
26. Sextidi... Aubergine.
27. Septidi... Piment.
28. Octidi... Tomate.
29. Nonidi... Orge.
30. Decadi... FÊTE DU PEUPLE FRANÇAIS (32).

publique de présenter un plan d'organisation de ses fêtes, l'autre, le peintre David, de proposer à la Convention le plan de la fête à l'Être-Suprême, qui devait être célébrée le 8 juin. Le travail de la commission et celui de David caractérisent au suprême degré les aberrations de cette époque de démence.

LXX.

Le calendrier républicain en usage à cette époque était le second de ce genre que la Convention avait adopté.

Dans le premier, présenté à la Convention par Lomme, au nom du comité d'instruction publique, le 20 septembre 1793, les noms des mois anciens étaient supprimés et remplacés par des numéros d'ordre; et les jours, au lieu de s'appeler lundi, mardi, etc., s'appelaient jour des époux, jour de la cocarde, jour de la pique, jour de la charrue, etc. (30).

Dans le second, présenté au nom du comité d'instruction publique par Fabre d'Églantine, le 24 octobre suivant, les noms des mois étaient également changés, et remplacés par des noms empruntés au climat de la France, ce qui obligeait les gouverneurs de Cayenne, du Sénégal ou de la Martinique, à dater leurs lettres de Braumaire, de Frimaire, ou du Nivôse.

Quant aux jours, ils prirent aussi des numéros d'ordre; et de plus, les saints furent remplacés par des animaux, des légumes, des poissons, ou des volailles. Ainsi, le 26 octobre était la fête de l'Oie; le 5 novembre, celle du Dindon; le 25, celle du Porc; le 15 décembre, celle du Grillon; le 4 janvier, celle du Lapin; le 14, celle du Chat; le 25 février, celle du Bœuf; le 4 avril celle de la Poule; le 4 mai, celle du Vers à soie; et le 14, celle de la Carpe.

Le 19 juillet, fête de Saint-Vincent de Paul, le héros de l'humanité, était consacré à l'Épave; le 28 août, fête de Saint-Augustin, le plus grand des docteurs, était consacré à la Pastèque; et le 2 décembre, fête de Saint-François Xavier, l'apôtre des Indes, était consacré au Raifort!

Le temps où la Convention votait toutes ces choses, que la postérité ne croira pas, était celui où les Anglais tenaient Toulon, les Espagnols la frontière des Pyrénées, ou nos armées étaient battues et décimées partout, où la Vendée était en feu, la surface du pays couverte de géolés emplies jusqu'à la gorge, et à Paris seulement, la guillotine dévorait vingt victimes par jour! La Convention parlait de ses lumières, de sa philosophie, de son patriotisme, et mettait sa gloire à remplacer par des bêtes ou par des plantes, dans la légende chrétienne, le souvenir de tant de martyrs, d'apôtres ou de saints, vénérés pour leur courage, pour leurs vertus (31).

LXXI.

Ce fut dans ce calendrier de Fabre d'Églantine, au milieu des minéraux, des quadrupèdes, des volailles et des légumes, que le comité d'instruction publique, exécutant le décret du 7 mai 1793, plaça les trente-sept fêtes de Robespierre.

L'histoire serait inutile, si elle ne racontait pas les actes de sagesse. Nous allons donc rapporter ici un mois entier du calendrier de Fabre et de Robespierre, le premier mois de l'année républicaine commençant le 22 septembre, et finissant le 21 septembre.

Il serait difficile de ne point faire, à l'occasion du calendrier républicain, cette remarque singulière sur ses deux principaux auteurs: Fabre d'Églantine monta sur l'échafaud avant d'avoir vu s'écouler la moitié des douze mois de l'année nouvelle, dont il avait inventé les noms (33); et Robespierre y monta le décade, 10 thermidor, jour de la première célébration de la FÊTE DU MALHEUR, qu'il avait instituée!

Voici, du quintiidi 5 au quintiidi 15 thermidor, la consécration des jours de ce mois célèbre:

- 5. Quintidi... BELIER.
6. Sextidi... Préle.
7. Septidi... Armoise.
8. Octidi... Carthame.
9. Nonidi... Mûres. (Lundi, 27 juillet 1794.
10. Decadi... FÊTE DU MALHEUR
11. Primiidi... Panais.
12. Duodi... Salsot.
13. Triidi... Abricot.
14. Quartidi... Basilic.
15. Quintidi... BREBIS.
LXXII.
Si Chénier était le poète de la révolution (30) Moniteur du 22 septembre 1793.
(31) « Les prêtres, dit Fabre, avaient assigné à chaque jour de l'année la commémoration d'un prétendu saint. Ce catalogue ne présentait ni utilité, ni méthode; il était le répertoire du mensonge, de la duperie et du charlatanisme.
« Nous avons pensé que la nation, après avoir chassé cette faule de canaille de son calendrier, devait y retrouver en place (sic) tous les objets qui composent la véritable richesse nationale, les dignes objets: sinon du culte, au moins de sa culture; les utiles productions de la terre, les instruments dont nous nous servons pour la cultiver, et les animaux domestiques, nos fidèles serviteurs dans ces travaux; animaux: bien plus précieux, sans doute, aux yeux de la raison, que les vaines béatitudes très des ecclésiastiques de Rome. » Moniteur du 18 décembre 1793.
« L'impétieuse histoire doit faire observer que Fabre, qui avait outragé en termes si les héros du christianisme, est monté sur l'échafaud, convaincu de vol et de faux! » (32) Ce calendrier, devenu assez rare, se trouve en tête de l'Almanach des Prêtres, de Mercier, Paris, an III.

tion, David en était le peintre; et son pinceau a suivi successivement toutes les périodes et s'est retracé tous les héros. Il commença par Louis XVI, poursuivi par le Serment du Jeu de Paume, et fut par Le Pelletier et par Marat.

Peu d'hommes subirent, au même degré que David, la fureur démocratique, et furent aux excès et aux hontes révolutionnaires un plus complet sacrifice de leur dignité. Les autres hommes ne laisseraient dans la tourmente que leurs opinions: David y laissa ses études, son talent et sa gloire.

Il avait été membre de l'Académie de peinture, logé au Louvre et pensionné par Louis XVI. Il fit abolir toutes les Académies, et vota, sans succès, la mort de ce roi, qui lui avait fait exécuter ses plus beaux tableaux, le Serment des Horaces, le Brutus après la mort de ses enfants et la Mort de Socrate. Quand il fut membre du comité de Santé Générale, il y dépassa tous ses collègues par sa férocité. Il n'avait qu'une phrase, avec laquelle il répondait à tout: « Brojons, brojons du rouge! (34) » Sa fureur ne trouva pas ce qui se fit assez, et cet indigne artiste applaudit, comme l'a fait un jour un sauvage, à la destruction des statues qui ornaient le portail de Notre-Dame. « Les rois, dit-il à la Convention, ne pouvaient usurper dans les temples la place de la divinité, s'étaient enparés de leurs usurpateurs; ils s'étaient égarés sur les jets, qu'ils ont voulu de leurs crimes, de la tête du vicié du peuple. Citoyens, perpétons ce triomphe. Que les débris troncés de leurs statues forment un monument durable du peuple et de leur artifice. Que le voyageur qui parcourt cette terre nouvelle, reportant dans sa patrie des leçons utiles aux peuples, dise: J'avais vu des rois dans Paris; j'y ai passé, ils n'y étaient plus (35). »

Et ces statues, que David voulait faire servir à un monument ridicule, n'étaient niées pas des rois, c'étaient des prophètes, des patriarches et des saints!

Plus tard, David revint à des idées plus sages; mais, il est triste de le dire, l'histoire doit moins attribuer ce retour à la raison qu'à la peur. Le 9 thermidor, lorsque Robespierre fut descendu de la tribune, devant les cris de la Convention révoltée, David s'approcha du dictateur vaincu, et lui cria: « Si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi. » Le lendemain, l'héroïsme de David s'en était allé en fumée, et pendant que Robespierre mourait, il s'était caché. Il avait abandonné Robespierre le 10 thermidor; il fit plus le 13, il le renia. « On ne peut concevoir, s'écriait-il en demandant grâce à la Convention, jusqu'à quel point ce malheureux hypocrite qu'il m'a abusé; et, citoyen, il n'aurait pas pu parvenir autrement. J'ai quelquefois mérité votre estime par ma franchise; eh bien! citoyens, je vous supplie de croire que la mort est préférable à ce que j'éprouvais dans ce moment. Dorenavant, j'en fais le serment, je ne m'attachai plus aux hommes, mais seulement aux principes (36). »

De telles paroles sont le plus grand châtiement qu'ait pu recevoir les erreurs de cet artiste; et l'histoire n'y saurait rien ajouter, qui le rendit plus poignamment plus solennel.

A. GRAMIER DE CASSAGNAC. [A continuer.]
(33) Fabre d'Églantine fit son rapport à la Convention sur le calendrier, le 24 octobre 1793, et fut guillotiné le 5 avril 1794.
(34) Sénat, Mémoires, p. 143.
(35) Moniteur du 9 novembre 1793.
(36) Moniteur du 2 août 1784.

LA MINERVE.

Jeuéi matin, 17 Septembre 1857.

La Société dans ses Membres.

Tout le monde comprend la nécessité où se trouve le Pays de dégarer les institutions américaines de la solidarité des crimes monstrueux qui se commettent chaque jour aux Etats-Unis. Annexionniste par principes, partisan dévoué de tout ce qui porte le nom de liberté et de démocratie, ce journal ne veut pas voir que la République voisine, comme la Sardaigne et le Piémont, est le plus vaste champ ouvert à la licence de toutes les passions effrénées. Les raisons qu'il apporte ne font pas honneur à son patriotisme, et sont en même temps loin d'appuyer sa thèse d'une manière victorieuse. Voici qu'il disait dans son numéro du 29 Août dernier, sous le titre LYCHNEUX:

« Les journaux du gouvernement et les prédicateurs de l'absolutisme ne manquent jamais de citer la Lynch Law, comme une des monstruosités du Union Américaine. A les en croire, cette loi est une nécessité de tout gouvernement républicain. Avant de manquer à ce devoir de recueillir et publier toutes les condamnations qu'elle fait pas plus et moins peut-être que ces journaux, nous ne sommes partisans des violences. Les hommes ont passé entre eux un contrat pour leur protection, il faut obéir aux prescriptions de ce contrat. Tout tribunal impopulaire en dehors des tribunaux républicains, et légalement formé, est un tribunal mauvais. Ses membres sont passibles des derniers châtiements. Tel est notre avis: plusieurs fois nous l'avons exprimé. Mais il ne faut pas croire qu'aux Etats-Unis seulement l'arbitraire prenne parfois la place de la justice; il ne faut pas croire que les institutions libérales sont fautes à la démolition. La loi de Lynch est de tous les pays, parce que partout il se rencontre des gens qui ont pas la conscience du devoir civil. C'est qui font des charitatis, que sont-ils? Des lynchoux? Ceux qui veulent se faire justice d'une insolite vraie ou fausse, que sont-ils... Des lynchoux. »

Le Canada est un pays de Lynchoux. La nation rejette toute solidarité de crimes et revendique pour elle la gloire et les mérites de ses membres, quand elle place sur les hauts lieux la source de morale et de justice dont elle les abreuve. Une société ne reçoit aucune atteinte de déshonneur qui peut souiller quelques uns de ses enfants, quand elle fait tout ce qui dépend d'elle pour prévenir le crime et le punir lorsqu'il est commis; quand, par ses leçons et ses exemples, elle n'a rien fait pour les y porter. Evidemment alors, toute responsabilité retombe sur son auteur. L'acte infâme doit être alors imputé à la perversité de l'individu, ou à la contagion de certaines doctrines venues du dehors et dont le voisinage est toujours funeste; mais nullement à la société, qu'après tout, ne possède qu'une influence morale, et en quelque sorte passive.

Le stampe bon sens, le droit naturel démontrent victorieusement la raison de cette grande vérité. Non, le Canada n'est pas un pays de Lynchoux. Que nos adversaires le disent s'ils l'osent: nos institutions politiques engendrent-elles les injustices et le mépris de l'autorité qui affligent la république voisine? Nos institutions religieuses produisent-elles l'immoralité, le manque absolu de principes, fruit nécessaire de cette tolérance funeste dont les idées soiffrantes font le grand bruit? S'ils veulent renier pour eux tout sentiment de nationalité, comme ils l'ont fait le 11 juillet dernier; à la bonne heure! Les rédacteurs du Pays sont libres de se faire sauvages, anglais, américains, russes, turcs, chacun à sa guise. Mais qu'ils viennent mettre le comble à ce déshonneur, en s'efforçant de prouver quand même que le Canada est gangrené, vermineux comme les Etats-Unis, et cela pour donner à leur complot un motif plausible; c'est chose inouïe... c'est chose qui aurait dû révolter tous les hommes de sens et de patriotisme qui reçoivent et soutiennent une telle feuille.

« Telles sont les circonstances de cette triste affaire, et nous avons été bien informés. Le sort du jeune Horn est à sa famille à la fleur de l'âge devrait être un avertissement aux jeunes gens et les engager à ne pas se jeter dans des actes illégaux et violents. Quelque méchant homme que puisse être Baird, n'a-t-il pas le droit de travailler légalement dans sa maison et de le maltraiter, s'il s'était rendu coupable de brutalité, il fallait le traiter devant les autorités qui l'auraient puni ou obligé à se tenir tranquille. »

Nous aussi, nous nous associons à notre adversaire pour blâmer hautement une pareille horreur, quoique la vérité en soit fortement ébranlée par cette incidente, — mais nous nous opposons vivement à la conséquence qu'il en tire; savoir, que le Canada doit être réputé solidaire de tels actes. Nous raisonnons s'attachant aux plus hautes questions sociales et politiques: ce sont des principes évidents auxquels nous nous flattons de ramener nos adversaires.

Si un pays s'honore à juste titre des grands hommes qu'il a produits; s'il se fait gloire de leur avoir donné le jour; s'il s'en égorge comme d'une brillante auréole; par la même raison, il ne peut que s'affliger du nombre de criminels qu'il a vu sortir de son sein. Pourquoi? En vertu de la loi qui établit du manière rigoureuse les mérites, comme les crimes ne sont pas personnels. Les hommes à idées soi-disant libérales ne veulent pas de cette vérité; ils la rejettent avec toute l'énergie possible; qu'importe leurs déclamations? Sans le savoir, ces mêmes hommes souscrivent à ce principe quand ils avouent qu'un frère, qu'une sœur, qu'un père, qu'une mère sont déshonorés ou glorifiés par les vertus ou les vices d'un des membres de leur famille. Qu'est-ce que la société, sinon la famille en grand. La monarchie, comme le système représentatif découle de cette même source. Nous montrerons au besoin à nos adversaires ce qui constitue ce lien de solidarité entre la société et ses membres.

Dire que le Canada est un pays de lynchoux, de démolition, de licence comme les Etats-Unis, c'est montrer un aveuglement bien impardonnable ou une obstination d. partis pris très répréhensible.

Une société est en droit responsable des crimes auxquels se portent plusieurs des individus qui la composent, lorsqu'elle même met en justice tout principe de moralité et de justice; quand, ébranlant son existence dans ses éléments les plus intimes, elle fait des efforts incessants pour ôter à la Religion toute action dans l'enseignement, toute influence sur les populations; lorsque, ôtant tout bride à la presse, elle ouvre carrière à toutes les passions, à toutes les licences des écrivains et des chefs de partis, par une tolérance scandaleuse; quand, reconnaissant par bonnes toutes les religions, elle les couvre d'une égale protection, nourrissant ainsi dans son sein le cancer qui doit la ronger et l'anéantir bientôt. La société est responsable des crimes de ses membres, quand, pour obéir à une constitution faite pour un peuple indigène, elle ne cesse d'en appliquer les principes à une population immense, hétérogène et se renouvelant sans cesse; quand enfin, consacrant par un silence inexorable l'effrayante vénalité des charges, elle ferme les yeux sur le crime, et sur la prostitution qui ne craignent plus de marcher et de s'étaler au grand jour. Cette société là, disons-nous, est en droit solidaire du crime de ses membres, parce qu'elle n'a rien fait pour le punir et l'effrayer par une justice forte, rigoureuse. N'est-ce pas là le spectacle qu'offre chaque jour les Etats-Unis?

Non! le scandale ne nous réjouit, ni nous le prenons pour appuyer nos théories; car, bien mal étayé serait le système qui reposerait uniquement sur cette base. Telle n'est pas notre marche. La vérité marche à d'autres flambeaux et va prendre ailleurs ses armes et son tonnerre.

Nous avons reçu avec plaisir de Monsieur G. Fleury d'Eschambault un nouveau morceau de musique, sous le titre « Nos Jours de Gloire. » C'est une belle chanson patriotique. La poésie, prise d'un recueil canadien, est digne d'être mise en musique; nous n'en connaissons pas l'auteur. Que Monsieur G. F. D. E. continue et sa renommée se fera bien et promptement: car le patriotisme est la source de la vraie gloire. Ce joli morceau de Musique se vend seulement 15 sous, chez tous les marchands de musique et les libraires de cette ville.

Inspecteur de chemins de fer.—S. E. l'Administrateur du gouvernement a nommé Samuel Keefer, Ecuyer, à cette importante charge créée en vertu de l'Acte 20, Vict. chapitre 12, intitulé: Acte pour pourvoir au meilleur mode de réprimer les accidents sur les chemins de fer.

Bague en or dans le ventre d'un poisson.—Le 27 août dernier, une jeune dame prit à la ligne un poisson, appelé en anglais sun fish, dans le lac Calvayn, St. Augustin. L'amorce étant devenue rare, un Monsieur

engendrent-elles les injustices et le mépris de l'autorité qui affligent la république voisine? Nos institutions religieuses produisent-elles l'immoralité, le manque absolu de principes, fruit nécessaire de cette tolérance funeste dont les idées soiffrantes font le grand bruit? S'ils veulent renier pour eux tout sentiment de nationalité, comme ils l'ont fait le 11 juillet dernier; à la bonne heure! Les rédacteurs du Pays sont libres de se faire sauvages, anglais, américains, russes, turcs, chacun à sa guise. Mais qu'ils viennent mettre le comble à ce déshonneur, en s'efforçant de prouver quand même que le Canada est gangrené, vermineux comme les Etats-Unis, et cela pour donner à leur complot un motif plausible; c'est chose inouïe... c'est chose qui aurait dû révolter tous les hommes de sens et de patriotisme qui reçoivent et soutiennent une telle feuille.

L'abondance et l'actualité de nos articles précédents nous avaient forcés de remettre jusqu'à ce moment notre réutation aux PRINCIPES DU Pays. Un grand nombre de Canadiens, de vrais amis de leurs compatriotes, ont élevé la voix près de nous contre ce blâme, contre cette insulte outrageante jetée sur toute notre population; ils n'ont pu croire que c'était la preuve de Canadiens; tant l'abandon de tout principe moral et religieux mène à des actes honteux inqualifiables.

Le Pays, qui ne répond rien quand il est pressé d'argument, soutiendra-t-il aussi courageusement le blâme dont notre réutation le couvre tout entier?

Exposition Provinciale.—Nous devons nos remerciements à Monsieur T. S. Brown du Comité de l'Exposition pour la politesse qu'il nous a faite hier matin de nous faire voir en détail chaque des merveilles de ce Congrès d'une autre espèce. Le terrain occupé est magnifique et offre toutes les conditions possibles de salubrité, d'aïsaïce et d'étendue: il n'est pas même d'épouvé de poésie. Car, en effet, le St. Laurent d'un côté, le Mont-Royal de l'autre; plus loin la ville avec ses édifices, le port avec ses mâts; puis, le sifflet incessant des trains du Grand-Tronc, le brouhaha de cette foule active inquiète, pressée et que domine une seule pensée,—le Progrès: enfin, un beau ciel qui illumine et couronne tout ce tableau, n'est-ce pas là de la poésie et du genre élevé? Cependant, il vaut mieux pour nous de descendre au prosaïque pour le moment; car, à l'Exposition on voit des carottes, des choux, des patates, des poules et bien d'autres bonnes choses encore....

L'Exposition occupe un bien vaste espace. A droite, en entrant, une longue suite d'appentis, adossés à l'enclos, vous offre d'abord la partie d'Agriculture; puis le gros bétail. A droite, dans l'immense dépôt du Grand Tronc, vous avez à parcourir les arts et métiers: c'est la partie Industrielle. A l'autre extrémité, se trouve la section des animaux aïlés: poules, coqs, pigeons, serins, &c., &c., &c. En sortant de là, vous avez à admirer les différents instruments d'Agriculture; puis les chefs-d'œuvre de notre Carrosserie et enfin le menu bétail. Nous allions oublier, sinon une des plus agréables parties de l'Exposition: les produits de l'Horticulture. Disposés, partie sous un hangar, partie sous une tente, ces produits aussi variés que charmants vous transportent un instant dans l'Éden de nos premiers pères.

En traversant le terrain de l'Exposition, nous avons remarqué le lieu où doivent parader les chevaux admis au concours. Ce lieu est on ne peut mieux choisi et très bien dominé par un pavillon destiné aux Juges de l'Exposition. Après avoir ainsi jouté à vol d'oiseau de toutes les merveilles du Canada, nous avons crayonné nos notes à la hâte; puis, nous nous sommes rendus au lunch offert à la Presse, qui était excellent.

C'est aujourd'hui que Montréal avec sa foule immense de visiteurs doit se porter en masse sur les terrains de l'Exposition. C'est là que sera donné le rare et admirable spectacle de voir réunies en un seul lieu et pour ainsi dire dans un même coup d'œil, toutes les richesses de notre beau pays, le Canada. Une Exposition n'est-elle pas le résumé d'une Province, d'un Pays, de l'Univers entier?

Nous avons reçu avec plaisir de Monsieur G. Fleury d'Eschambault un nouveau morceau de musique, sous le titre « Nos Jours de Gloire. » C'est une belle chanson patriotique. La poésie, prise d'un recueil canadien, est digne d'être mise en musique; nous n'en connaissons pas l'auteur. Que Monsieur G. F. D. E. continue et sa renommée se fera bien et promptement: car le patriotisme est la source de la vraie gloire. Ce joli morceau de Musique se vend seulement 15 sous, chez tous les marchands de musique et les libraires de cette ville.

Inspecteur de chemins de fer.—S. E. l'Administrateur du gouvernement a nommé Samuel Keefer, Ecuyer, à cette importante charge créée en vertu de l'Acte 20, Vict. chapitre 12, intitulé: Acte pour pourvoir au meilleur mode de réprimer les accidents sur les chemins de fer.

Bague en or dans le ventre d'un poisson.—Le 27 août dernier, une jeune dame prit à la ligne un poisson, appelé en anglais sun fish, dans le lac Calvayn, St. Augustin. L'amorce étant devenue rare, un Monsieur

ouvrit avec son canif le poisson pour en servir d'appât. Grande fut sa surprise lorsqu'il trouva dans le ventre de l'animal une bague en or montée en diamant. La bague était d'une couleur terne, mais en la frottant elle reprit bientôt son premier éclat.

Les pommes de terre.—Un journal, le New-Market Era, dit que les pommes de terre qui croissent près de la surface du sol sont généralement atteintes de la maladie régnante; tandis que celles qui sont semées à une plus grande profondeur échappent à la rouille.

On a fait six ascensions au mont Blanc cette année.

RETOUR DE PIE IX.—Le saint Père a dû faire son entrée solennelle le cinq de septembre à Rome.

L'ANNÉE FRANÇAISE.—L'effectif de l'armée française est de 392,400 hommes et 83,500 chevaux.

Le conseil voudra bien être convaincu que durant son séjour à Londres il n'a point oublié les intérêts de la cité.

Proposé par l'échevin Day, secondé par le conseiller Terroux, et emporté, l'échevin Browne opposant: « Que les remerciements de ce conseil soient présentés à l'échevin Marchand par la manière habile, ferme et impartiale avec laquelle il a rempli les devoirs de maire temporaire, particulièrement dans la journée du 12 juillet dernier. »

Le conseiller Townsend témoigne du zèle et de la manière impartiale avec laquelle l'ex-maire temporaire Marchand avait rempli ses fonctions pendant l'absence en Angleterre de S. H. le maire et principalement lors de la journée du 12 juillet et de la catastrophe du Montréal. Il (le conseiller Townsend) considère que dans ces deux occasions principalement l'échevin Marchand, a agi en homme, en citoyen et en chrétien.

Le conseiller Ryan, tout en approuvant la manière dont l'ex-maire actif a rempli ses fonctions, considère que les noms des conseillers Rodden et Thompson dont les services ont été des plus utiles à la cité le 12 juillet, soient ajoutés à la résolution. L'échevin Browne ne pouvait pas concourir dans ces éloges. Il était toujours prêt à témoigner de son respect pour S. H. le maire, mais il ne pensait pas que l'ex-maire par interim, eût fait quoique ce soit qui rendit nécessaire un vote spécial de remerciements. Il vote en conséquence contre la motion.

L'échevin Marchand remercia le Conseil de ce qu'il considérait comme un vote unanime de remerciements: mais il ne se dissimulait point que si, comme président du Conseil, il avait réussi dans son administration des affaires de la cité pendant l'absence de S. H. le maire, il devait ce succès à la bienveillante coopération des Echevins et Conseillers de la Corporation. Il (M. Marchand) devait dire qu'au 12 juillet il avait l'assistance efficace de la plupart des Conseillers. Il devait, en outre profiter de cette occasion pour remplir une promesse qu'il avait faite le 1. juillet. Ce jour là, un drapau dont le symbole outrageait une grande partie de la population de la cité, avait été arboré à une fenêtre de la rue St. Jacques. Ayant été informé de ce fait, il se rendit sur les lieux où après avoir adjuré les personnes qui avaient la garde de ce trophée malencontreux de l'enlever, elles se rendirent immédiatement à ses instances. En terminant, il doit déclarer que s'il se présentait jamais une autre occasion de servir en quoique ce soit les intérêts de ses concitoyens, il le ferait de tout cœur, quand bien même les moyens qu'il emploierait à cet égard ne seraient point aussi efficaces qu'il le désirerait. L'échevin Marchand termina en disant qu'après une approbation si unanime et si éclatante de sa conduite il pouvait certainement bien mépriser les attaques dirigées contre lui par un écrivain anonyme dans un obscur journal.

Exposition Provinciale. Son Honneur le Maire annonce qu'il a été informé par l'intermédiaire du Secrétaire de la Société d'Agriculture que S. E. l'Administrateur du gouvernement honorerà de sa présence, jeudi prochain, l'Exposition provinciale. Son Honneur suggère qu'une adresse soit adressée à Son Excellence à cette occasion.

Proposé par l'échevin Homier, secondé par l'échevin Marchand et passé unanimement: « Qu'il soit présenté à S. E. l'Administrateur du gouvernement une adresse de félicitation à son arrivée dans cette ville pour assister à l'Exposition. »

Comité des chemins et arpentiers de la cité. S. H. le maire regrette d'informer le conseil qu'il y a quelque chose de défectueux dans ce comité. Il ne venait point ce soir la pour formuler des accusations, mais il savait qu'il n'existait aucune harmonie entre le président du comité des chemins et l'arpentier de la cité. C'était alors au conseil d'adopter telles mesures qu'il jugera convenables en cette circonstance. Après une pause, Son Honneur reprit qu'il y avait eu, dans la dernière séance, de graves accusations portées contre l'arpentier de la cité; que, si elles étaient fondées, il ne pouvait plus rester en charge et que le conseil devait faire une investigation à ce sujet.

Proposé par l'échevin Masson, secondé par le conseiller Sinard et emporté: « Que le conseiller Bulmer soit maire agissant pour le présent actuel. »

CONSEIL-DE-VILLE.

Lundi, 14 Septembre 1857.

Présents:—Son Honneur le Maire; les Echevins Atwater, Leclair, Homier, McCambridge, Whitney, Marchand, Day, Brown et Masson; les Conseillers Adams, Ryan, Jodoia, Belle, Bulmer, Townsend, Clarke, Sinard, Rottot, Caron, Valois, Grenier, Broussard, Rodden, Auclair, Terroux et Casson.

Le Maire agissant. Proposé par l'échevin Masson, secondé par le conseiller Sinard et emporté: « Que le conseiller Bulmer soit maire agissant pour le présent actuel. »

Son Honneur le Maire et le dernier Maire par interim.

L'échevin Day dit qu'il devait à S. H. de le féliciter sur son retour. Son Honneur, il en était sûr, recevrait de tous les membres leurs félicitations les plus cordiales; mais il ne devait pas non plus, en remplissant ce devoir, oublier le Monsieur qui, durant l'absence de Son Honneur a rempli les fonctions de maire protempore avec tant de zèle, d'habileté, et principalement au jour mémorable du 12 juillet. Il [l'échevin] se félicitait de pouvoir complimenter à juste titre l'échevin Marchand sur son administration provisoire, ayant surtout mérité sous ce rapport l'approbation de tous les citoyens. Il regrettrait seulement qu'un certain rapport, publié dans un journal, avait tendu à insinuer que ce monsieur n'avait point rempli les devoirs de sa charge à la satisfaction générale. Il croit au contraire que l'échevin Marchand avait déployé tout le jugement et toute la fermeté possibles lors de la crise du 12 juillet et que c'est à sa conduite que la paix de la cité a été maintenue.

Le conseiller Townsend suggère la convenance de faire une motion séparée. L'échevin Day dit qu'il ne faisait qu'exprimer les sentiments tous les membres présents dans ce qu'il venait de dire. Il ne savait pas qu'une motion séparée était nécessaire.

L'échevin Atwater était fâché de ce que l'échevin Day s'était un peu importé. Il avait dressé la présente motion qu'il désirait avoir la permission de présenter, à moins qu'un de ces messieurs n'en ait une meilleure à proposer.

Présenté par l'échevin Atwater, secondé par l'échevin Day, et accordé unanimement: « Que le Conseil offre ses plus sincères félicitations à Son Honneur le Maire sur la reprise de sa charge après son retour d'Angleterre et lui témoigne l'assurance de la confiance entière qu'il continue à avoir dans son administration. »

S. H. le maire remercie le Conseil, des bons sentiments réitérés dans cette résolution. Il était flatté pour lui assurément de mériter une telle confiance sans laquelle il ne pourrait administrer dignement les affaires de la cité. Cette approbation faisait naître en lui des sentiments d'orgueil et de reconnaissance.

Le conseil voudra bien être convaincu que durant son séjour à Londres il n'a point oublié les intérêts de la cité.

Proposé par l'échevin Day, secondé par le conseiller Terroux, et emporté, l'échevin Browne opposant: « Que les remerciements de ce conseil soient présentés à l'échevin Marchand par la manière habile, ferme et impartiale avec laquelle il a rempli les devoirs de maire temporaire, particulièrement dans la journée du 12 juillet dernier. »

Le conseiller Townsend témoigne du zèle et de la manière impartiale avec laquelle l'ex-maire temporaire Marchand avait rempli ses fonctions pendant l'absence en Angleterre de S. H. le maire et principalement lors de la journée du 12 juillet et de la catastrophe du Montréal. Il (le conseiller Townsend) considère que dans ces deux occasions principalement l'échevin Marchand, a agi

NEVEU RAVARY DU FRANCOIS DE LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER DU CANADA. Présent M. le juge Mondelet.

Les défenseurs procèdent à l'audition de leurs témoins.

William Ogilby dépose et dit: Je suis conducteur d'engin au service de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Les demandeurs objectent à l'audition de ce témoin comme étant intéressé dans l'événement de ce procès: objection rejetée.

Le 20 novembre 1856 j'étais conducteur sur l'engin et Clis. Dickson était chauffeur.

Nous partîmes de la Pointe St. Charles à heures et 35 minutes. C'était le 21 milles, et nous allions à la vitesse de 25 milles à l'heure.

Le train exprès est de 25 milles à l'heure. Quand nous partîmes, la lampe du devant de l'engin était allumée et elle l'était encore au Coteau Landing, et elle l'a été tout le temps du voyage.

Nous devions arriver au Coteau Landing à 5 h. 5 m. A deux milles et demi avant d'arriver au Coteau Landing je regardai à ma montre et nous étions à 5 minutes en retard, et à ce moment nous aurions dû être rendus au Coteau Landing.

J'ai soulevé la cloche à un quart ou un tiers de mille avant d'arriver au pont; je suis positif de ce fait-là, car c'est moi-même qui ai sonné quelque chose de la cloche.

J'ai soulevé la cloche à un quart ou un tiers de mille avant d'arriver au pont; je suis positif de ce fait-là, car c'est moi-même qui ai sonné quelque chose de la cloche.

Nous sommes parvenus à arrêter l'engin à un quart ou un tiers de mille de là, et je trouvais un morceau des roues de la charrette dans le dessous de l'engin.

Le conducteur vint pour voir s'il venait quelque chose, je lui dis que je pensais que nous avions passé sur une voiture, vu le morceau de charrette trouvant sous l'engin.

Je pensais, et alors j'ordonnai d'arrêter l'engin, et nous revînmes au Coteau Landing pour renvoyer quelque un pour voir ce qu'il y avait.

En arrivant au Coteau Landing, je vis McGinnis, je lui dis d'aller voir sur le terrain qu'il était arrivé un accident, et qu'il y avait quelque chose de la charrette.

Il y aura 3 ans au mois d'octobre prochain que je suis au service de la défenderesse.

Transquestionné.—Je conduisais l'engin jusqu'à Brockville. Je ne puis dire au juste combien il y a de croisements entre Montréal et Brockville.

Je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes, mais je pense qu'il y en a au moins six.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Je pense qu'il y en a au moins six, mais je ne puis dire au juste combien de fois on sonne entre les deux villes.

Une anecdote, bien connue de plusieurs de ceux qui m'écouteront, va nous fournir un exemple frappant de l'idée qu'on se forme de Montréal aux États-Unis.

Il y a un demi siècle environ, dans le fond de la Virginie, vivait un homme doué d'un esprit droit et d'un cœur simple et pur, mais élevé dans les préjugés de l'erreur.

Brûlant de zèle pour la propagation des doctrines qu'il considérait comme des vérités célestes, il prend la résolution de travailler à la conversion de tous les catholiques de l'Amérique Septentrionale.

De quel côté va-t-il diriger ses premiers coups? Volonté frapper, tout d'abord, le catholicisme au cœur? Il vient droit Montréal.

Mais là, Dieu l'attendait; touché de la sincérité de son cœur, il lui ouvre les yeux, il en fait, non-seulement, un fervent catholique, mais encore un saint prêtre, et enfin un martyr de la charité; tous ceux qui l'ont connu se souviennent encore, avec attendrissement, de M. Jean Richard, mort victime du typhus, en 1847.

(M. Rouxel aurait pu ajouter que ce fut dans la salle attenante à la bibliothèque paroissiale que M. Richard prêcha pour la première fois le pur Évangile de l'Église prétendue réformée.

Cette salle était alors une église appartenant à la secte presbytérienne.)

Où, je le répète, l'Amérique a les yeux fixés sur nous; et lorsque le retour de la belle saison inonde nos rues et nos places d'un flot incessant de visiteurs, pensez-vous que ces étrangers viennent uniquement admirer la majesté de nos édifices publics, l'élegance de nos maisons, les environs enchanteurs de notre cité, la douceur et l'abondance de nos mœurs? Oh! non; leur regard scrutateur s'efforce de plonger plus avant; en venant visiter la petite Rome de l'AMÉRIQUE DU NORD, comme ils l'appellent, ils se proposent d'étudier de près et de leur propre yeux cette religion catholique qu'on leur a dépeinte sous des couleurs plus ou moins sombres et bizarres.

Pendant leur séjour au milieu de nous, c'est là le principal objet de leurs observations et de leurs recherches—puis au moment du départ, recueillant leurs impressions et leurs souvenirs, il se croient en état de prononcer un jugement irrévocable sur le catholicisme, dont, pour eux, Montréal est un échantillon suffisant, un type parfait.

Et, grâce à Dieu, souvent dépouillant les vieux préjugés dont on nourrit leur enfance, ils emportent, dans leur cœur, des germes de conviction, ou du moins un fonds d'estime pour cette religion qu'ils méprisaient autrefois, parce qu'ils ne la connaissaient pas.

Montréal est donc la cité catholique, telle est la vocation, que Dieu manifeste par les intentions de ces dignes fondateurs, et par la persuasion providentielle des peuples voisins—et c'est pour cela que le ciel l'a choisie en spectacle aux anges qui la protègent, et aux hommes qui l'admirent!

Que Carthage, la cité marchande, prenne donc pour sa devise: *Opulence et commerce!*—que la sainte Rome, la cité conquérante, inscrive sur ses drapeaux: *Politique et victoire!*—que la brillante et frivole Athènes se couronne des lauriers de l'éloquence et des beaux-arts!—Ville-Marie, la cité catholique, n'aura point d'autre devise que celle de l'Église de J.-C. dont elle est le chef-d'œuvre et la fille bien-aimée; devise que les hommes n'auraient jamais soupçonnée, si un Dieu n'était venu l'apporier à la terre, devise que St. Paul résume en ces deux mots: *Foi et charité, foi vive et féconde en œuvres de charité!*

Admirons, Messieurs, avec une noble et sainte ferveur, la céleste vocation de Ville-Marie, notre mère! Sa gloire rayonne sur tous ses enfants: c'est un bien de famille, dont chacun de nous peut et doit prendre sa part.

Mais rappelons-nous aussi qu'une grande vocation n'est dans les desseins de Dieu qu'une obligation à faire de grandes choses; que plus elle est sublime, plus aussi les devoirs qu'elle impose sont graves et onéreux.

Malheur aux individus et aux peuples, qui, chargés de remplir une mission importante pour le bien du genre humain, la refusent par orgueil ou la négligent par lâcheté!... Dieu et les hommes leur demanderont un compte rigoureux et du mal qu'ils n'ont pas empêché, et du bien qu'ils auraient dû faire et qu'ils n'ont pas fait!

Ville-Marie n'a-t-elle pas à craindre ce terrible anathème? S'est-elle toujours maintenue à la hauteur de sa vocation? en a-t-elle toujours accompli les sublimes obligations? Pour résoudre cette seconde question rapidement ses annales, sans nous astreindre à l'ordre chronologique, recueillant ça et là, et groupant sous deux ou trois principaux chefs, les événements épars qui peuvent nous fournir des données.

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé. Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

Seulement il me semble que de ces deux villes a assez d'illustres souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire à sa sœur;—et d'ailleurs, faire le panegyrique d'une, n'est-ce pas relever dans la même proportion l'honneur de l'autre; puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre?

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités Canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal.

A Dieu ne plaise pourtant que je veuille élever notre cité sur le pinnacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé.

De même que la flamme jaillit d'un braisier ardent, de même aussi le zèle apostolique ne peut jaillir que d'un cœur animé de convictions vives et brûlantes.

Aussi bienôt Dieu leur procura une bien douce récompense; attiré par les exemples éblouissants de ces héros, les enfants des forêts, renonçant à leur vie vagabonde, vinrent en grand nombre demander le Baptême et élever leurs cabanes dans l'enceinte du Fort de la Montagne; parmi eux on distinguait surtout le vieux Thorningo, et sa petite fille, la douce et modeste Thérèse Gannagowas, qui firent l'admiration des plus fervents colons par l'héroïsme et la simplicité de leurs vertus.

Toutefois cette moisson naissante ne suffisait pas au zèle infatigable des missionnaires; Remontant les grands fleuves, ils allèrent fonder au cœur même de la barbarie des villages chrétiens, comparables par l'innocence et la pureté des mœurs, aux illustres séductions du Paraguay—et presqu' jusqu'à nos jours, chaque lieu ou voyait des prêtres zélés qui pour porter le zèle au milieu des glaces et des tourbillons de neige, les secours de la religion aux Indiens dispersés dans leurs terrains de chasse. Maintenant, bien que Montréal ne soit plus comme autrefois la barrière extrême de la civilisation; bien que le Haut-Canada se couvre de cités florissantes où la hiérarchie ecclésiastique s'organise dans toute sa perfection; la vocation de Ville-Marie pour la conversion des Sauvages n'est pas terminée; elle se réserve le droit d'évangéliser par ses missionnaires les tribus Indiennes répandues dans les plus lointaines plages de l'Occident.

Ce foyer d'apostolat dont elle brûle, bien loin de s'éteindre ou de s'affaiblir, vient de trouver un nouvel aliment.

Vous voyez ce vaste édifice qui vient de s'élever sur les flancs de la montagne, sur l'emplacement de l'ancien village Indien, dans un lieu sanctifié par les prédications des premiers missionnaires et les vertus héroïques d'une chrétienté naissante; c'est un séminaire théologique, où comme dans une source vive et abondante, le clergé du Haut-Canada et du nord des États-Unis viendra puiser la pureté de l'esprit apostolique et embrasser de ce feu sacré, que le divin Sauveur est venu apporter sur la terre.

Outre le zèle pour la propagation de l'Évangile, il est une autre marque qui caractérise les cités abondamment vivifiées de la sève catholique;—c'est la fécondité en sacrifices volontaires, et en vocations à la vie religieuse. Aussi, n'est-il guère de famille à Montréal, qui n'ait offert à Dieu une de ces victimes volontaires, qui renouçant à un avenir flatteur, se consacrent pour toujours à consoler le pauvre infirme sur son lit de douleur, ou à instruire les enfants dans nos écoles. Oui, Montréal, après avoir doté l'Église catholique de trois ou quatre nouveaux instituts religieux, en a adopté plusieurs autres, qui s'y sont implantés, et qui fleurissent comme dans leur sol natal. Et non seulement la cité de Marie recrute librement les nombreux asiles qu'elle a ouverts à l'innocence, mais encore elle peut enrichir, sans s'appauvrir elle-même, un grand nombre de cités et de pays lointains. Ses colonies de vierges chrétiennes font admirer et bénir le nom de Montréal dans toute l'étendue des deux Canadas, dans la Nouvelle-Écosse, sur les rives de l'Ohio, dans les contrées hospitalières de la Rivière-Rouge et de l'Orégon, et jusques dans le Chili, où un concours de circonstances extraordinaires a conduit les dignes filles de la Providence. Telle, au temps de la moisson, une plante, richement chargée de semences bienfaisantes, tantôt les laisse descendre tomber à ses pieds, et voit avec orgueil sa nombreuse famille grandir et se fortifier à son ombre; tantôt, elle confie aux ailes rapides des vents, qui messagers fidèles de la Providence, les emportent bien loin sur un sol inconnu que Dieu leur a préparé, et dont elle devient l'ornement et la richesse.

(A continuer)

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES. Rapportées pour la Minerve. ARRIVÉE DU PERSIA. New-York, 15 Sept. 1857.

Ce steamer est arrivé en ce port aujour d'hui dans la matinée.—Les assureurs du câble sous-marin offrent de payer \$300 pour cent pour l'abandon de leurs droits, sur le sauvetage.

Onze régiments viennent de partir d'Angleterre pour les Indes.—La Cour d'Assises de Paris a condamné par contumace Ladrou-Rolin, Mazzini et plusieurs autres à la déportation.—Le Pays de Paris contredit la nouvelle de l'occupation de Formosa par les Américains.—Les journaux espagnols nient qu'il existe un traité secret entre les États-Unis et le Mexique.

La santé du roi de Prusse inspire de grandes inquiétudes.—Les troupes russes ont été concentrées sur la frontière d'Autriche afin de prévenir toute intervention dans les affaires des principautés danubiennes.

ANGLETERRE.—La réumeur d'un changement du ministère circule de nouveau.—Le London Star, dit qu'il est probable que Sir Charles Wood est sur le point de quitter l'Amirauté et qu'il serait remplacé par Sir James Graham. Lord Palmerston dit aussi, dit-on, se retirer du ministère de la guerre; il serait alors remplacé par M. Cardwell ou par M. Herbert. L'école Polytechnique de Glasgow est devenue la proie des flammes. Parmi les objets détruits se trouvait le premier engin à vapeur construit par James Watt. Le 4 septembre ce steamer à pris \$68,600, en espèces pour l'Est.

Onze autres régiments devraient partir pour les Indes.

Le correspondant parisien du Times de Londres annonce que, à la conférence qui a eu lieu entre Lord Elgin et les divers commandants de Hong-Kong, l'amiral français a annoncé officiellement de la part du gouvernement des instructions d'agir de concert avec l'Anglais.

Il paraît que le gouvernement français est disposé à réduire le tarif des douanes.

Des dépêches reçues de Hong-Kong annoncent que deux navires de guerre ont été envoyés pour protéger la personne du consul de France à Shanghai qui dit-on aurait été menacé.

ESPAGNE.—Les journaux d'Espagne annoncent l'existence d'un traité secret entre les États-Unis et le Mexique.

Hidalgo, le chargé d'affaires du Mexique à la cour de Madrid, en conséquence de la rupture des relations diplomatiques, quitte la ville, pour obéir aux ordres de son gouvernement.

ITALIE.—Le gouvernement français a donné des instructions à ses représentants dans les pays étrangers, de désavouer toute participation avec les muratistes dans les deux Siciles.

EXPOSITION PROVINCIALE. ON peut se procurer des BILLETS ORDINAIRES d'entrée à 15. 3d à l'Exposition à la Cour de la Cité, ouverte au public JEUDI et VENDREDI le 17 et 18 SEPTEMBRE au Dépôt de l'Eau de Planteur, Place d'Armes, Chambres de Nouvelles de Pickups et l'Institut Mécanique. Sec.-Trés.

17 sept.

LE soussigné donne avis à ceux qui lui doivent de venir régler au plus tôt, avec lui, au Bureau de la Fabrique. J.-B. SANCÈRE 17 sept.—ci.

MARINABES, MARINADES. A VENDRE, A LA DISTILLERIE DE BOURNE, RUE ST. URBAIN, MONTREAL. Vinaigre pale supérieur de Maite pour Marinades. Prix: 1s 3d par gallon. Garanti exempt de virioli ou toutes autres Acides injurieuses. 17 sept.—di.

Pour argent comptant. ON DEMANDE A ACHETER Une terre d'une vaste étendue, BIEN FOURNIE EN BOIS DEBOUT, sur une des Rives du St. Laurent. S'adresser à ce bureau. 17 sept.—qi.

Course au trot au village de l'Industrie. LES COURS au trot du village de l'Industrie auront lieu les 7 et 8 octobre prochain, si le temps le permet. 1re classe.—Pour une course de \$50. 2de do do do do \$20. 3e do do do do do \$12. Il y aura aussi une course de concours. Les entrées seront de 15 cent et devront se faire la veille des courses, chez L. Aubertin. Il ne devra pas y avoir moins de trois entrées. Par ordre, A. PANNETON, Secrétaire. 17 sept.—ni.

COUR DE CIRCUIT. MONTREAL. Ex parte WILLIAM CHANCE et al. Requérant. EN conformité à un ordre donné, au Palais de Justice, le quinze courant, par le Juge McCord, les créanciers de feu WILLIAM S. HENDERSON, en son vivant de Woodstock au Haut-Canada, et ci-devant de Montréal, marchand, sont priés d'assembler dans les chambres des juges de la dite Cour de Circuit, au Palais de Justice, à Montréal, à O N Z E heures de l'avant-midi, VENDREDI, le VINGT-CINQ du courant, pour donner leur avis sur le contenu de la dite demande, et pour choisir un Curateur à la Succession vacante du dit feu William S. Henderson. Montréal, 15 sept.—17—di.

AUTRE EPISODE DU MASSACRE DE DELHI. Une lettre particulière datée de Calcutta, publiée récemment dans les journaux Déccais, contient l'extrait suivant:—Une notice du Rév. Dr. Smith, d'Edimbourg, a aussi vaillamment que miraculeusement échappé à la sanguinante catastrophe de Delhi. Lorsque les Cipayes, au signal de la révolte, attaquèrent la maison qu'elle habitait, elle s'empara d'un fusil et tira intérieurement à elle. Elle saisit ensuite un pistolet et, accompagnée d'une autre dame, parvint à s'échapper de la maison. Elle fut poursuivie par les Cipayes, mais elle réussit à se débarrasser d'eux. Elle se réfugia dans une maison appartenant à un officier anglais, et fut sauvée. Elle est revenue à Calcutta, et se trouve en parfaite santé. Elle a écrit une notice sur les événements de Delhi, laquelle elle a envoyée à un journal anglais. Elle a été très étonnée de voir que son nom avait été mentionné dans les journaux de Calcutta, et elle a été très touchée de voir que son nom avait été mentionné dans les journaux de Delhi. Elle a été très touchée de voir que son nom avait été mentionné dans les journaux de Delhi.

DISTRICT DE MONTREAL. UNE SESSION DE QUARTIER GÉNÉRAL DE LA PAIX, ayant JURIDICTION CRIMINELLE dans le District de Montréal, sera tenue au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, LUNDI, le CINQUÈME JOUR d'OCTOBRE PROCHAIN. À DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auraient poursuivie aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires et Officiers de la Paix, pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indices et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartient ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives. JOHN BOSTON, Shérif. Bureau du Shérif, Montréal, 15 sept 1857.

AUX INSTITUTEURS. ON a besoin à Ste. Elizabeth, comté de Joliette, d'un instituteur masculin et d'un institutrice, pour tenir une école mixte. Un salaire de \$250 lui s'ra alloué. S'adresser au Soussigné, Ste. Elizabeth, 17 sept.—ci.

VENTE A L'ENCAN. PAR J. D. BERNARD & Cie. VENTE ANNUELLE DE PEaux, PELLETERIES, MANUFACTURES POUR DAMES ET MESSIERS.

Aux CHAMBRES D'ENCAN des Soussignés JEUDI le 24 courant, sera offert au commerce, l'Encan, un assortiment de Pelleteries manufacturées et non manufacturées comprenant 500 Casque de Loup-marin brun et chamois de Busby Elgin

do Naturel et Canada 400 do Loure naturelle noire 200 do de teinte. 500 do Moutons naturels noirs de Russie 300 do de Perse 500 do Neutria noir aussi bon que le loup marin 300 do de teinte. 400 do Poil de rats moussés imitation de Vison 300 do de Lapins de Belgique 600 do d'Astracan 300 Casquettes de Drap avec bandes

Le contenu de DIX Caisses de Pelleteries manufacturées à Londres et en Canada pour Dames, comprenant, Victories, Bas, Manchons, Gantons et Mitaines de Marthe de roche, Vison noir, de — pour Messieurs. 400 Sortouts de deusx venant de la Crimée 250 Peaux de Loures noirs du Nord 300 Peaux de Loup marins fins 500 Peaux de Vison noir 100 Doux. Mitaines de vrais lapins Et autres marchandises dans la même ligne. Vente à DEUX heures. J. D. BERNARD & Cie. Encanteurs.

Bureau de

Santé rendue sans Médicaments. Par la délicate farine thérapeutique de M. M. BARRY DU BARRY & CIE. LA REVALENTA ARABICA.

LA PLUS GRANDE DECOUVERTE MÉDICALE DE L'EPOQUE. M. KENNEDY, DE ROXBURY.

Tremont et sera heureuse de dire à qui que ce soit le bien qu'elle a éprouvé de ce grand remède pour les hémures.

POTS A PATENTE CONSERVATION DES FRUITS, Bled-Inde vert, Pois et Tomates.

LA COMETE DU 13 JUIL 1857 LA FIN DU MONDE!! LA MAISON PLAMONDON.

AUGE & ROY, IMPORTATEURS DE MARCHANDISES ANGLAISES ET FRANCAISES.

LAFONTAINE & CING-MARS ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC NO. 292.

EXTRAIT DU "MORNING CHRONICLE." Le journaliste remplit toujours un devoir bien agréable lorsqu'il vient exposer à ses lecteurs quelque nouvelle découverte...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

DENTISTE FRANCAIS. DOCTEUR JOURDAN, 126, RUE NOTRE-DAME, EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

Société de Navigation de Terrebonne. Partant de Terrebonne à 5 heures A. M., arrivant à Lachine...

ON trouvera au magasin des Soussignés un assortiment de plus considérable et des plus variés de SOUTIENS, PANTALONS, FROQS, VESTES, CHEMISES, COLS, CRAVATES, MOUCHES DE POCHES, SOUTIENS EN CAOUTCHOUC, etc.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

On a découvert, dans une de nos herbes sauvages communes, un remède qui guérit TOUTES ESPECES D'HUMURES.

BAUME pulmonaire de cerises sauvages avec du miel et du sucre rapide des rhumes, de la toux, l'enrouement, etc.

CREME A LA GLACE PATENTE DE AUSTIN. Obtenue en six minutes, par le GLACIER A PATENTE DE AUSTIN.

Un monde près de nous a passé tout le long. Est-ce à dire que le monde a disparu? Et si c'est en chimie, renouveau notre terre, elle est en marche...

LES Soussignés étant sur le point de recevoir UN ASSORTIMENT ETENDU de Marchandises d'Automne.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu THOMAS BEUGH...